

23 AVR. 2026

REÇU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la  
SAVOIE

Arrondissement de  
St Jean de Maurienne

Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 11

Séance du 10/04/2026 à 18 heures

EXTRAIT

du registre des délibérations  
du conseil municipal

L'an deux mil vingt-six, le dix-avril à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie d'Albiez-Montrond, le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'ALBIEZ-MONTROND sous la présidence de Madame Laure MORICE, Maire d'ALBIEZ-MONTROND, dûment convoqués l'an deux mil vingt-six, le trois avril.

Étaient présents les membres du Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice : 9

Numéro :  
2026-26

Mme. Laure MORICE, Maire	M. Frédéric DUFRENEY, conseiller
M. Bruno RAMBAUD, 1 <sup>er</sup> adjoint	M. Nicolas JULIEN, conseiller délégué
Mme. Caroline BRUN, 2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme Cécile CHENE, conseillère
M. Julien VIAL, 3 <sup>e</sup> adjoint	Mme Corinne CHAUMAZ, conseillère
Mme Colette CHARVIN, maire déléguée de Montrond	

Étai(en)t absent(s) excusé(s) formulant procuration : 2

Mme. Maryline PHILIPPOT, conseillère, donne procuration à Mme Laure MORICE  
Mr Bruno BASTIDE, conseiller, donne procuration à Mr Bruno RAMBAUD

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : 0

Secrétaire de séance : Madame Colette CHARVIN

**Objet : Désignation des commissions communales :**

Madame le Maire précise que les commissions communales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Madame le Maire présente le tableau suivant :

### Répartition des commissions communales AVRIL 2026

	Finances	RH	Tourisme & cadre de vie	Domaine skiable	Actions Sociales	Agriculture	Travaux
Laure MORICE	1	1	1	1	1	1	1
Bruno RAMBAUD	1			1			1
Colette CHARVIN	1	1			1		
Julien VIAL			1	1			1
Caroline BRUN		1	1	1	1		
Nicolas JULIEN	1			1			1
Cécile CHENE			1		1	1	
Bruno BASTIDE	1					1	
Maryline PHILIPPOT			1		1		
Frédéric DUFRENEY						1	1
Corine CHAUMAZ					1	1	

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés APPROUVE la composition des commissions communales comme présentée ci-dessus.**

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 01 - Corinne CHAUMAZ qui déclare ne pas vouloir être présente dans les commissions

Fait et délibéré en séance à Albiez-Montrond, le 10 avril 2026,

Madame le Maire  
Laure MORICE



le Secrétaire de séance



La Maire

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Transmis au représentant de l'État le :

Publié le :